

PROGRAMME REGIONAL D'ANIMATION

L'ARML BFC a en charge la représentation, l'animation et la coordination du réseau régional des 26 Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté. A ce titre, l'ARML met en œuvre un programme d'actions annuel intitulé « Programme Régional d'Animation » (PRA).

Cette mission est formalisée par une Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec l'Etat et une convention annuelle avec le Conseil Régional.

Le PRA est cofinancé par l'Etat, le Conseil Régional et les cotisations des Missions Locales adhérentes à l'association.

Quelques chiffres

26 Missions Locales

sont bénéficiaires du projet



113

Nombre de réunions régionales animées par l'ARML en 2025



203 000

Nombre de vues sur REZOMILO, l'intranet régional des Missions Locales animé par l'ARML depuis sa création



5,62

Nombre d'ETP dédiés à la mise en œuvre du PRA en 2025



507 520€

Budget annuel du PRA en 2025

Le projet

Axe 1 Accompagner la mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en vue de leur autonomie

- Appui aux financeurs dans leur activité de pilotage des politiques publiques
- Appui technique aux Missions Locales pour le déploiement des politiques publiques, dont la Loi pour le Plein Emploi
- Représentation du réseau
- Assistance technique des Missions Locales dans l'utilisation des systèmes d'information
- Observatoire régional des jeunes

Axe 2 Assurer une coordination et une animation opérationnelles du réseau des Missions Locales sur le territoire régional

- Coordination et animation « métier » des Missions Locales
- Mutualisation des outils et ressources entre Missions Locales
- Animation de partenariats régionaux

Axe 3 Renforcer la professionnalisation et la valorisation du réseau

- Professionnalisation du réseau
- Soutien à la démarche de labellisation et d'amélioration continue des Missions Locales
- Optimisation du fonctionnement du réseau
- Valorisation de l'offre de services des Missions Locales

Calendrier de déploiement



De janvier à décembre de chaque année



Ce projet est cofinancé par la DREETS Bourgogne-Franche-Comté
le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté
les 26 Missions Locales et par la Direction Régionale France
Travail Bourgogne-Franche-Comté